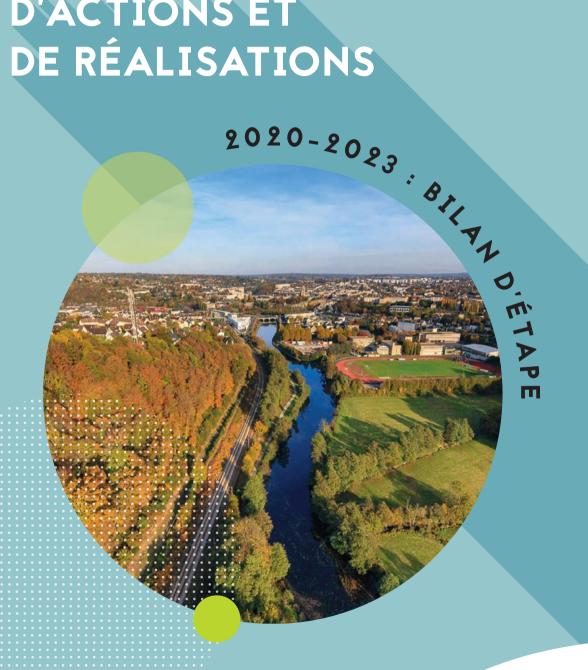
VOTRE AGGLOMÉRATION

3 ans D'ACTIONS ET DE RÉALISATIONS





Sommaire

Les élus communautaires ont travaillé à un projet global de développement de l'Agglo en adoptant en début de mandat le projet de territoire 2020-2026 de Saint-Lô Agglo. Cette feuille de route permet de répondre aux enjeux auxquels l'agglomération est confrontée en tenant compte de ses contraintes, de ses capacités à agir.

FAIRE DE L'AGGLO,
UN TERRITOIRE TOUT
EN ÉNERGIE OÙ L'ON
ENTREPREND, OÙ LES
INITIATIVES SONT
ENCOURAGÉES ET
OÙ IL FAIT

BON VIVRE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	4
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	5
COMMERCE ET ARTISANAT	6
PROMOTION ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	7
CYCLE DE L'EAU	9
COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS	10
TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE	11
PLUi ET URBANISME	12
HABITAT ET FONCIER	13
MOBILITÉ ET TRANSPORTS	14
PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET PROJET ÉDUCATIF SOCIAL LOCAL	15
DÉVELOPPEMENT DU SPORT	16
POLITIQUES CONTRACTUELLES	17
FINANCES ET MODERNISATION	18
RESSOURCES HUMAINES	19

Entretien avec Fabrice LEMAZURIER, président de Saint-Lô Agglo

1- Pourquoi faire un bilan d'étape 2020-2023 ?

Ce point d'étape est un moment de la vie démocratique important de respect et de TRANSPARENCE vis-à-vis des habitants de Saint-Lô Agglo. J'agis - avec mes collègues vice-présidents et délégués communautaires - depuis plus de 3 ans maintenant et il nous a semblé important de vous rendre compte de notre action. Cela nous permet aussi de mesurer l'avancement et le chemin parcouru, de rectifier si besoin les lignes par rapport à nos engagements et à notre projet de territoire.

Par ailleurs, l'intercommunalité est un échelon qui peut vous sembler plus "éloigné" que la commune. Ce point d'étape a aussi vocation à donner encore plus de lisibilité et de visibilité à notre agglomération pour que vous puissiez vous approprier les actions

issues de chacune des politiques publiques que nous menons. Cela requiert de la **PÉDAGOGIE** auprès de chacun d'entre vous.

Les élus, que nous sommes, sont confrontés à une gestion plus complexe - maintenir un service public de qualité tout en ayant des capacités financières amoindries, faire des choix d'avenir sans entraver les besoins de développement présents - cet exercice requiert de mettre en œuvre une vision à 15 ans tout en assurant la gestion du quotidien.

Ce point d'étape permettra, je le souhaite, de mettre en avant les choix, les réalisations et le travail effectués au bénéfice des entreprises, des commerçants, artisans, des clubs sportifs, des associations, des jeunes, des étudiants, des familles, des usagers, et plus globalement de vous tous, habitants de chacune de nos 61 communes.

2- Que retenez-vous des 3 premières années de votre exercice ?

Dès le début du mandat, j'ai travaillé avec mes collègues à rédiger un projet de territoire, traduction de notre vision et ambition pour Saint-Lô Agglo et les communes qui la composent. Ce plan d'action est **notre FEUILLE DE ROUTE stratégique pour le reste du mandat**. C'est le projet qui doit structurer le territoire, à partir de votre vécu, de vos besoins en matière de déplacements, de logement, d'emploi, de garde d'enfants, de loisirs et d'activités sportives.

Ces 3 premières années d'exercice ont été marquées par des CRISES importantes successives : crises sociale, sanitaire, économique, énergétique. Celles-ci ont forcément eu des conséquences importantes sur la gestion de l'agglomération. Sans mettre à l'arrêt les services, certains projets ont malgré tout été ralentis, d'autres différés. Il nous a fallu prendre des décisions importantes et FAIRE DES CHOIX. C'est ce que nous avons fait avec pour seul objectif celui de maintenir des services de qualité.

Il eut été facile d'augmenter les impôts pour traverser ces moments compliqués mais cela n'a pas été notre orientation. Nous avons fait le choix de réviser les financements service par service (tarifs, accompagnement financier des acteurs et associations, liens financiers agglo-communes...). Ce travail n'a pas été des plus populaire mais il était à mes yeux le plus juste et le plus équitable.

Cette première partie de mandat a été – je dirai – placée sous le sceau de la capacité à réagir et à choisir. Nous avons pendant ces 3 années travaillé à assainir et à préparer notre capacité à agir pour permettre à Saint-Lô Agglo d'établir des fondations stables et solides pour se développer.

Je suis conscient que certains choix ont été difficiles à comprendre et à accepter mais l'exercice de l'élu est bien de faire des choix responsables dans l'intérêt commun pour laisser une situation saine à ceux qui nous succèderont.

Saint-Lô Agglo mène des politiques structurantes pour le territoire et pour chacun d'entre vous : les aides à la rénovation de l'habitat, le PLUi, le soutien aux entreprises, l'eau, l'assainissement, la collecte des déchets, le projet de campus pour les étudiants, la politique de développement du sport, des accueils de loisirs, des crèches, des relais petite enfance, du transport, du tourisme. Nous gérons plus de 120 équipements recevant du public. Il était essentiel d'assurer les moyens financiers permettant à Saint-Lô Agglo d'assumer la mise en œuvre de ses compétences.

Ces 3 dernières années ont permis de modeler notre territoire en homogénéisant les pratiques, les tarifs, les services, les liens aux communes. Toutes nos décisions ont été guidées par L'ÉQUITÉ et LA SOLIDARITÉ entre les communes qui traduisent l'existence de notre intercommunalité.



3- Quelles sont les perspectives d'ici 2026 ?

Je souhaite que soit accentué le lien de proximité aux habitants sur cette seconde partie de mandat. Il nous faut rendre encore plus lisible notre action et pour cela j'ai demandé aux vice-présidents de développer la communication de notre action auprès des citoyens. Le service public à l'usager doit être placé au cœur de toutes nos actions à venir.

Additionnée au développement de l'espace familles, à la mise en place d'un espace citoyen pour toutes les démarches en ligne, l'accentuation de la **présence de Saint-Lô Agglo sur le terrain** sera une priorité de cette seconde partie de mandat.

Le Kiosk devra mener des actions hors les murs auprès des jeunes, le nouveau projet éducatif social local devra davantage impliquer les élus municipaux de proximité à leur démarche, les commissions de travail de l'Agglo auront vocation à se délocaliser dans la mesure du possible (au sein d'une entreprise, d'une commune, d'une association...) pour encore mieux sentir le territoire

ÊTRE À VOTRE CONTACT EN PROXIMITÉ. Je souhaite que l'Agglo aille au plus près de ses administrés pour expliquer, informer, échanger. Réunions publiques, réunions de secteur, rencontres, questions en ligne via les réseaux sociaux... je souhaite que l'Agglo soit au rendez-vous! Vous attendez du concret, des résultats, du lien, c'est tout l'enjeu de cette seconde partie du mandat!

Nous avons souhaité ce point d'étape simple et efficace. Vous lirez à travers ce livret que, en dépit de crises et de la situation financière complexe de l'Agglo, de nombreuses actions ont été menées en faveur de la qualité de vie et de l'emploi sur le territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Enseignement supérieur

FAVORISER LA POURSUITE D'ÉTUDES, L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TOUT AU LONG DE LA VIE



Emmanuelle Lejeune, 1ère vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'Agglo travaille à consolider une offre d'enseignement supérieur de qualité, à encourager l'interaction entre l'économie locale, les formations et la recherche, à dynamiser la vie étudiante.







FAIT

ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LEUR QUOTIDIEN

- Mobilité (vélos en libre-service et location de VAE, transport urbain), Restauration (self FJT agréé CROUS), Intégration (organisation raid urbain pour les primo-étudiants, actions en faveur de la santé, vie étudiante, Association sport étudiant : SUAPS et ASCESL)
- Accompagnement de la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire pour les étudiants (en lien avec la banque alimentaire et l'association des étudiants) ouverture novembre 2023

1 837 étudiants (2022 / 2023)

50 formations post-bac

12

établissements de l'enseignement supérieur

15

étudiants au campus connecté

7

projets d'établissements de l'enseignement supérieur accompagnés depuis 3 ans

2

doctorants accompagnés sur 3 ans

15

projets tutorés d'étudiants accompagnés depuis 3 ans

90

acteurs mobilisés à la construction du schéma directeur de l'enseignement

ENCOURAGER LES PROJETS

- Des projets d'établissement pour mieux accueillir les étudiants
- Des doctorants pour accompagner la recherche
- Des projets étudiants tutorés pour les inciter à être des citoyens acteurs

CONSTRUIRE LE SCHÉMA LOCAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Rapprocher formateurs, chefs d'établissement et acteurs du monde économique pour mieux identifier les formations sur le territoire et répondre aux besoins du terrain
- Être identifié comme une antenne de l'université de Normandie

UN CAMPUS CONNECTÉ COMPLET!

 Permettre l'accès à des formations supérieures à distance avec un "coach" pour apprendre à s'organiser dans son travail, être soutenu dans ses démarches et son parcours de formation, créer de la convivialité et du lien entre les apprenants

- Accompagner des étudiants dans leur recherche de logement
- Un "CAMPUS UNIQUE 2025" pour les étudiants avec l'Université, la Région, le Département et la Ville de Saint-Lô
 - → extension du site de l'IUT pour accueillir une bibliothèque universitaire et un tiers-lieu ouvert à tous, une cafétéria, des espaces de travail individuels et collectifs
- Mettre en œuvre les actions du schéma local d'enseignement supérieur
- Soutenir le Groupe FIM dans son projet de centre d'hébergement et de restauration pour les étudiants / apprentis sur Agglo21

Développement économique

ADDITIONNER LES FORCES POUR AVANCER





Mickaël Grandin, vice-président en charge du développement économique

L'Agglo dispose d'atouts et d'emplacements idéaux pour accueillir ou implanter des entreprises qu'elles en soient au stade de l'incubation, de la création ou en voie de développement.

14 ha

vente aux entreprises dans les zones d'activités

Nombre d'emplois

(source Urssaf)

2021

+ 708

(21 109 emplois)

2022

+ 108

(21 217 emplois)

Atelier21

2 861 000 € HT

d'investissement

16 coworkers

coworkers au Pôle Agglo21

FAIT

OES ÉQUIPEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Ouverture et commercialisation du Pôle Agglo21
- Agrandissement des locaux de l'Agglo à Saint-Lô pour Algaïa
- Aménagement de locaux pour Soutifrais à Canisy
- Vente de locaux à Saint-Vigor-des-Monts à l'entreprise Chapuzet

UN ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'ENTREPRISES DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

 23 porteurs de projets accompagnés sur nos zones d'activités à Agneaux, Condé-sur-Vire, au Dézert, à Marigny-le-Lozon, Saint-Amand-Villages, Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Jean-d'Elle, Saint-Lô, Torigny-les-Villes

DES TRAVAUX DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

- L'impasse Anne Sylvestre sur la zone Agglo21
- Prolongation de la rue Konrad dans la zone Europe 2 à Saint-Lô
- Rénovation du parvis Popielujko à Saint-Lô
- Prolongation de voirie dans la zone à Guilberville

UN FONDS D'AIDE À L'IMMOBILIER POUR PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

 5 entreprises accompagnées financièrement dans leur développement à travers le fonds d'aide (prêt à taux zéro) délégué au département de la Manche

UNE FEUILLE DE ROUTE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Rédaction du SDEUC (schéma de développement économique et d'urbanisme commercial)
- Redéfinition du périmètre des zones d'activités communautaires

 PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal): délimitation du foncier pour le développement économique

DU LIEN AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Participation au start-up week-end
- Soirée annuelle des entreprises de l'Agglo
- Organisation de visites d'entreprises
- Organisation de petits déjeuners thématiques
- Réunion avec les acteurs économiques dans les communes
- Travail partenarial avec les acteurs du territoire: Mission locale, Conseil de développement, Attitude Manche

- Construction d'ateliers agroalimentaires: ATELIERS21 (mis à la location fin 2023)
- Construction d'un Barreau routier pour désenclaver Agglo21
- Rénovation de la zone d'activités Croix carrée 1 à Agneaux travaux début 2024
- Extension de la zone Agglo21 à Saint-Lô
- Travail sur l'accompagnement des rotations et des friches



Visite d'entreprise

Commerce et artisanat

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE MEILLEUR DE CHEZ NOUS



Florence Mazier, vice-présidente en charge du commerce. de l'artisanat et des circuits de proximité

Les commerçants et artisans sont essentiels pour l'attractivité et la vitalité des services dans nos villages. Il est important que l'Agglo veille à travers différents dispositifs à maintenir ce maillage économique dynamique.

Aides au commerce et à l'artisanat sur 2020-2022

entreprises pour un montant global d'aides de 540 875 €

Sensibilisation alimentaire

familles (70 personnes) sur le défi familles

ateliers auprès des scolaires

établissements scolaires accompagnés pour répondre à la loi EGALIM

producteurs locaux référencés

FAIT

- AIDER LES COMMERÇANTS **ET ARTISANS DANS** LA MODERNISATION DE LEURS OUTILS
- Nouveau dispositif 2023-2025 : une aide financière à l'investissement pour développer l'activité commerçante et artisanale en cœur de bourg et cœur de ville
 - → 500 000 € sur les 3 ans (400 000 € de la Région et 100 000 € de l'Agglo)
- UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR LES COMMERÇANTS ARTISANS: LE COMPTOIR **DES PROS**
- Un numéro unique et des permanences sur le territoire pour informer et orienter les commerçants sur tous les sujets qui les concernent (transmission, déchets, aides...)
- **ÉLABORATION DU SDEUC** (schéma de développement économique et d'urbanisme commercial) ET MISE EN PLACE DES 1ÈRES ACTIONS



LE PROJET ALIMENTAIRE **TERRITORIAL**

- Valoriser nos producteurs locaux : guide et carte interactive
- Sensibiliser les familles et les plus jeunes : exposition "Je mange donc je suis", défi familles, animations (jardin, classe du goût, ateliers culinaires) dans les écoles et centres aérés
- Répondre à la loi EGALIM en restauration collective: formation des chefs à cuisiner des produits locaux et des produits végétariens, accompagner les communes dans leurs demandes de financement (fruits et lait à l'école, petites cantines)
- Valoriser les biodéchets : expérimentation des composteurs collectifs

- Mener une réflexion sur l'accompagnement dans la transmission des commerces
- Sensibiliser sur l'approvisionnement en produits locaux des restaurateurs, épiceries, restaurants collectifs...
- Poursuivre l'expérimentation de composteurs partagés en pied d'immeuble dans les quartiers et former des référents





Promotion et attractivité du territoire

FAIRE VALOIR NOTRE QUALITÉ DE VIE



Alexandre Henrye, vice-président en charge du tourisme et de la promotion du territoire

Nous avons tous à y gagner, d'autant que nous possédons icimême sur le territoire un fantastique potentiel. Notre rôle est de valoriser, promouvoir et mettre en lumière nos pépites! Nous vivons sur un territoire où il fait bon vivre. Nous avons tous un rôle à jouer dans son rayonnement. L'attractivité d'un territoire passe aussi par ce que les habitants en disent et en font.

Tourisme et Culture

FAIT

- ✓ UNE FEUILLE DE ROUTE TOURISTIQUE ET CULTURELLE 2023-2027
- 5 piliers : mettre en tourisme le territoire et faire tourisme, créer une expérience hébergement différenciante, diversifier les propositions de slow tourisme, mettre en scène la Vire comme fil bleu du territoire, accélérer le déploiement de l'offre "cyclotourisme"
- ✓ UN ESPACE PARTENAIRE POUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE AVEC UN AGENDA PARTAGÉ POUR VALORISER LES ÉVÈNEMENTS ET SORTIES
- UN NOUVEAU SITE INTERNET DÉDIÉ AU TOURISME ET À LA CULTURE
- De nouveaux outils : webcam, guide personnalisé, formulaires, commande de documentations en ligne, e-boutique, actualités, portraits d'acteurs, boîte à outils, boîte à projets, visite des salles de spectacles en 360°...
- ✓ ÉVOLUTION DE

 L'ACCOMPAGNEMENT

 DES STRUCTURES

 CULTURELLES POUR

 UN RAYONNEMENT

 SUR TOUT LE TERRITOIRE

 DE L'AGGLO

- Accentuer les actions en direction des professionnels du tourisme : hébergeurs, gîtes, chambres d'hôtes...
- Travailler à valoriser les deux portes d'entrée sur la Vire du territoire : Tessy-Bocage et Saint-Fromond
- Développer l'offre de cyclotourisme
- Valoriser le territoire lors du 80^{ème} anniversaire du débarquement en 2024
- Permettre aux enfants
 (O à 25 ans) de bénéficier
 d'un parcours d'éducation
 artistique et culturelle cohérent
 et de qualité en articulant tous
 les temps scolaires, périscolaires,
 extrascolaires et en mobilisant
 nos ressources culturelles





Promotion et attractivité

Attractivité du territoire et santé

FAIT

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

EN COURS & À VENIR

- Favoriser l'accès aux soins aux étudiants sans médecin traitant
- Participer au bon accueil des internes sur le territoire
- Contribuer à l'amélioration de l'offre de soins – en lien avec l'ARS – avec la mise œuvre de solutions innovantes
- Mener une réflexion pour la mise en œuvre de formations aux risques liés à la santé mentale pour les professionnels du territoire

Paysage bocager marqueur identitaire de notre territoire

FAIT

- ✓ OPÉRATION 10 000 ARBRES
- LAURÉAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) "NORMANDIE HAIES"

EN COURS & À VENIR

- Plan de gestion des haies avec les agriculteurs pour développer la filière bois-énergie
- Actions du plan AMI Normandie Haies



2845
demandes touristiques

14

estivales en 2022

projets soutenus pour conforter les manifestations culturelles

186

hébergeurs touristiques en 2022

(174 en 2021 et 158 en 2020)

4 365

spectateurs aux manifestations culturelles et touristiques en 2022

(Villes en scène, la Virées des Mômes, Jazz dans les prés) 2 332 en 2021 et 1196 en 2020

28 694

passages cyclos sur la voie verte en 2022

(27 652 en 2021 et 25 783 en 2020)

49 560

arbres vendus entre 2020 et 2023 (opération 10 000 arbres)





Cycle de l'eau

RELEVER LE DÉFI DE LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU



Jean-Luc Lerouxel, vice-président en charge du cycle de l'eau

Le caractère fragile de notre ressource en eau mérite notre mobilisation pleine et entière : limiter la consommation d'eau, entretenir les réseaux et infrastructures. assurer la qualité de traitement et de production mais aussi protéger les captages, restaurer les mares et le bocage.

21,4 Km

de haies plantées ou restaurées (d'ici 2024)

30 Km

de rivières restaurées

16

mares restaurées

32 Km

de réseaux d'eau potable renouvelés

5 Km

de réseaux d'eaux usées renouvelés

FAIT

DÉTERMINER LES MODES DE GESTION

 Définition des nouveaux modes de gestion des services de l'eau et de l'assainissement à mettre en place en 2025

SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

• Réalisation des travaux d'interconnexion pour sécuriser l'apport en eau potable de bassins de vie en cas de défaillance de la ressource ou de la production d'eau – 12,4 km de canalisations ont été posés dans le cadre de secours inter-territoire -2.9 M€ HT d'investissement

AMÉLIORER LA RESSOURCE EN EAU

- Signature du contrat eau-climat 2021-2024 avec l'agence de l'eau pour 14 M€ de travaux
- Mise en place de programmes pluriannuels de restauration des cours d'eau, du bocage et des mares
- Mise en place d'une station de suivi de la qualité des eaux et d'un système d'aération sur le barrage du Semilly
- Création et restauration des haies antiérosives pour protéger les prises d'eau potable sur le barrage du Semilly et sur la Vire, Programme de restauration des Mares

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES

- Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement
- Mise en place de la sectorisation des réseaux d'eau potable et de la télésurveillance sur les installations de la régie d'eau
- Construction de 2 nouvelles stations d'épuration à Domjean et Condé-sur-Vire et d'un bassin tampon à la station de Torigny-les-Villes

- Périmètres de protection autour de la prise d'eau de la Vire et de la retenue du Semilly
- Inciter à la mise en conformité de l'assainissement
- Mise en place des nouveaux modes de gestion des services de l'eau et assainissement pour harmoniser le prix de l'eau sur tout le territoire
- Renouvellement des stations d'épuration à Saint-Jean-d'Elle, Airel, Moyon-Villages, Tessy-Bocage
- Renouvellement des réseaux d'eau potable pour atteindre 1% / an soit 20 km / an
- Élaboration du schéma directeur de l'eau potable pour une gestion optimisée de la ressource à horizon 2035
- Réhabilitation et sécurisation des réservoirs d'eau potable







Collecte et valorisation des déchets

TRIER MIEUX ET PLUS



Claude Javalet, vice-président en charge de la collecte et valorisation des déchets

Nos enjeux sont de délivrer un service homogène et équitable pour tous les foyers du territoire, d'inciter chacun à réduire ses déchets pour une gestion raisonnée et vertueuse.

- 35%

de tonnes de déchets résiduels enfouis

entre 2020 et 2023

+ 94%

de tonnes de déchets triés entre 2020 et 2023

- 10%

de kilomètres parcourus par les bennes d'ordures ménagères entre 2020 et 2023

33 744 bacs jaunes mis en place

32 773 bacs gris mis en place

GGL

Bacs gris et jaunes

FAIT

HARMONISER LES MODES DE COLLECTE

- Établissement des nouvelles tournées
- Un règlement unique sur la collecte des déchets

METTRE EN PLACE LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

- Dotation des bacs jaunes et gris / sacs jaunes et rouges / points d'apport volontaire
- Participation à hauteur de 20 € pour l'achat d'un composteur
- METTRE EN PLACE LA
 NOUVELLE TARIFICATION
 REOMi (redevance
 d'enlèvement des ordures
 ménagères incitative)
- Envoi d'une facture à blanc pour sensibiliser les usagers sur le changement

FACILITER LES DÉMARCHES DE L'USAGER FACE AU NOUVEAU SERVICE

- Création d'un numéro vert gratuit
- Création de téléservices via "mesdemarchesenligne" sur le site de l'Agglo
- Possibilité de mensualisation

28

points d'apport volontaire en service

9

en projet

Taux de refus de déchets triés (au 1er semestre 2023)

23%

- Finalisation du déploiement des points d'apport volontaire en milieu urbain pour que 100% des foyers aient une solution pérenne de collecte de leurs déchets
- Étude pour harmoniser tout le territoire à une collecte 1 fois tous les 15 jours pour les ordures ménagères résiduelles (y compris sur Saint-Amand Bourg, Torigni Bourg, Saint-Lô, Agneaux et St-Georges-Montcocq Bourg)
- Étude d'une solution pour la gestion des biodéchets
- Travail avec le Point Fort Environnement pour la modernisation de la déchèterie de Saint-Lô
- Travail avec le Point Fort
 Environnement pour accentuer
 la sensibilisation sur les
 changements de comportements
 (réemploi, achat, recyclage...)







Transition écologique et numérique

INSUFFLER UNE APPROCHE DURABLE



Lydie Brotin, vice-présidente en charge de la transition écologique et numérique

Notre rôle est les associations, les П futur commun.

40 256

prises fibre optique à déployer sur le territoire

32 O76 prises déployées en 2023

abonnés, soit un taux de commercialisation de

48,4%

Participation financière au déploiement de la fibre optique (130€/prise) soit environ

(130 € / prise FTTH)

bâtiments du patrimoine impactés par des travaux de rénovation

Évolution de la consommation énergétique du patrimoine de l'Agglo

9,6 **GWH**

FAIT

DONNER UN CADRE À L'ACTION DE L'AGGLO EN MATIÈRE DE TRANSITIONS

- Adoption du plan climat air énergie territorial (outil de planification des actions de transition énergétique)
- Finalisation des 10 actions du Contrat d'Objectifs Territoire Énergie Climat avec l'ADEME (écologie industrielle territoriale, qualité de l'air intérieur des bâtiments, mobilité durable, développement de la méthanisation, collecte des déchets et valorisation, planification du développement des énergies renouvelables et réseaux gaz, information sur la filière bois-énergie, sensibilisation sur la géothermie très basse énergie, sensibilisation sur la consommation responsable, démarche sobriété numérique)
- Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communautaires
- SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DU MIX ÉNERGÉTIQUE
- ✓ INVESTISSEMENTS POUR LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE OU LA PRODUCTION D'ÉNERGIE **RENOUVELABLE**
- Installation de panneaux photovoltaïques, remplacement de l'éclairage par des LED
- Raccordement au réseau de chaleur bois de certains bâtiments, remplacement de chaudières
- Réalisation d'opérations de construction "exemplaires": les Maisons de l'enfance à Saint-Jean-d'Elle et Tessy-Bocage



SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS TOUTES LES CRÈCHES DE L'AGGLO

- PARTICIPATION **AU FINANCEMENT** DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR TOUT LE TERRITOIRE
- SENSIBILISATION AU NUMÉRIQUE RESPONSABLE
- Labellisation niveau 1

- Labellisation au Numérique Responsable niveau 2
- Labellisation climat-air-énergie niveau 3 étoiles
- Rédaction du schéma directeur des énergies avec un scénario permettant de connaître les potentiels de réduction des besoins énergétiques, les sources de production d'énergies renouvelables et de récupération mobilisables sur le territoire ou les territoires limitrophes
- Réalisation d'une étude en partenariat avec le SDEM50 pour connaître le gisement méthanisable du territoire
- Poursuite des investissements pour réduire les coûts énergétiques : trackers solaires, remplacement de chaudières, "plan piscine", étude de géothermie
- Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la zone Agglo21
- Partenariat avec la Ville de Saint-Lô pour la construction d'un réseau de chaleur bois-énergie
- Sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur dans les gymnases





PLUi et Urbanisme

IMAGINER ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN



Laurent Pien, vice-président en charge de l'urbanisme

Le PLUi doit
permettre à
chacun de bien
vivre son territoire
pour habiter, se
déplacer, travailler,
consommer,
sortir, bénéficier
de services tout
en respectant
l'environnement
et les contraintes
règlementaires.

140

réunions faites pour la rédaction du PLUi

300

remarques traitées lors du mois de la concertation

25 permanences au public

Environ

1900

dossiers d'urbanisme déposés à l'instruction en 2023

> (1 382 en 2020, 1 908 en 2021, 1758 en 2022)



FAIT

ARRÊT DU PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

- Réappropriation du dossier et de ses enjeux avec les nouveaux élus et les forces vives du territoire en début de mandat
- Zonage et écriture du règlement avec les élus communaux
- Outil d'aménagement et de vision à horizon 2035

CRÉATION D'UN SERVICE MUTUALISÉ D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS POUR LES COMMUNES

 Le service fait l'instruction technique des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes. La commune reste l'interlocuteur des habitants.

DÉMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME

 Service en ligne pour le dépôt dématérialisé des demandes d'actes d'urbanisme pour les communes dotées d'un document d'urbanisme (PLU / carte communale) et adhérentes au service mutualisé

- CONTRIBUTION À
 LA CONSTRUCTION
 DU SRADDET (schéma
 régional d'aménagement
 et de développement durable
 et d'égalité des territoires)
- Favoriser la prise en compte des enjeux du territoire de l'Agglo dans les politiques d'aménagement de la Région

- Mise en œuvre du PLUi sur tout le territoire
- 2024 : lancement de la révision du SCoT (schéma de cohérence territoriale) pour intégration de la Loi Climat et résilience





Habitat et foncier

IMAGINER L'HABITAT DE DEMAIN



Jocelyne Richard, vice-présidente en charge de l'habitat et du foncier

L'habitat et le bâti occupent une place primordiale dans un territoire. La plupart des communes de l'Agglo souffrent d'une vacance plus ou moins importante et les besoins en termes de rénovation sont importants. L'Agglo a pris la décision d'accompagner les réhabilitations de logements existants plutôt que de construire du neuf qui aurait pour conséquence de grignoter des terres agricoles.

La politique foncière et patrimoniale a pour priorité d'assurer un développement du territoire équilibré et solidaire. Elle permet de maîtriser le patrimoine de l'EPCI.



FAIT

AIDES POUR L'HABITAT PRIVÉ

- Aides financières et accompagnement gratuit pour tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, via le service public FRANCE RENOV' et les OPAH
- 2 aides "Défi zéro logement vacant" de 3 000 € à 15 000 €
- Appel à projets pour apporter un soutien à des projets locaux construits "sur-mesure"

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES POUR L'HABITAT PUBLIC

- Aides financières pour le développement du logement social, le renouvellement urbain et la rénovation des logements communaux "passoires thermiques"
- Contrat de mixité sociale : accompagnement des communes de Condé-sur-Vire et Agneaux afin de faciliter la production des logements à loyer modéré





GESTION DU FONCIER

- Étude de stratégie foncière : identification des sites "modèles" pour des requalifications
- Rationalisation du patrimoine de l'agglomération (14 ventes à des acteurs locaux pour la réalisation de projets économiques, urbains et sociaux)
- Dématérialisation des déclarations d'intention d'aliéner pour simplifier la procédure d'instruction

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Travaux de mise en sécurité électrique
- Mise en place d'une tarification sur la base des consommations réelles

EN COURS & À VENIR

- Foncier: poursuite de l'optimisation du patrimoine de l'Agglo
- Étude pour réfléchir à une solution de sédentarisation des gens du voyage

3 871

porteurs de projets informés sur les aides à l'habitat

712

logements améliorés avec les aides mobilisables

8,9 M€

d'aides financières accordées par Saint-Lô Agglo et ses partenaires

Mobilité et transports

OFFRIR UNE SOLUTION DE MOBILITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE



Jérôme Virlouvet, vice-président en charge de la mobilité et des transports

Le développement de transports doux et alternatifs à la voiture individuelle est un enjeu de taille et Saint-Lô Agglo se mobilise pour que chacun ait une solution de mobilité.

150

Vélos à assistance électrique à la location

997

primes à l'acquisition d'un vélo accordées depuis 2020

3,57 KM

d'aménagements cyclables réalisés depuis 2020

2 100

inscrits à SLAM Covoiturage depuis octobre 2021

20 050

trajets réalisés



FAIT

OFFRE DE TRANSPORTS URBAINS - SLAM bus

- Optimisation du réseau urbain avec renforcement de la zone gare en tant que nœud de correspondances et d'intermodalités (agence SLAM Bus et TAD à la gare)
- Gratuité le samedi

OFFRE DE TRANSPORT À LA DEMANDE - SLAM TAD

- Renforcement du service pour les personnes à mobilité réduite
- OFFRE DE TRANSPORT SCOLAIRE - SLAM Scolaire
- Reprise des transports scolaires (environ 2 600 écoliers)
- Ouverture d'une offre commerciale aux adultes

OFFRE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE SLAM Cyc'Lô

- Mise en place d'une prime à l'achat de vélos à assistance électrique
- Nouvelle offre de location de Vélos à assistance électrique et ouverture de l'agence SLAM Cyc'Lô

MÉNAGEMENT DE VOIES DOUCES STRUCTURANTES

 Aménagement d'une voie douce souterraine Boulevard de la Commune à Saint-Lô, d'une voie douce à St-Georges-Montcocq et route de Périers à Agneaux

OFFRE DE COVOITURAGE - SLAM Covoiturage

 Mise en place d'une offre de covoiturage avec l'application Karos

ACCOMPAGNEMENT DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

 Renforcement de l'accompagnement financier de la plateforme solidaire de la mobilité professionnelle

- Réflexion sur le secteur gare : travail sur un pôle d'échange multimodal
- Aménagements cyclables structurants: Avenue de Paris à Saint-Lô et liaison Condé-Torigni-Saint-Amand
- Réflexion sur la mise en place d'un dispositif d'autopartage
- Travail sur le nouveau contrat de gestion et d'exploitation du transport urbain et à la demande
- Accompagnement des entreprises et administrations dans la formalisation de leur plan de déplacement
- Accessibilité des arrêts de bus en lien avec les communes







Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Projet Educatif Social Local

LES JEUNES SONT L'AVENIR **DE NOTRE TERRITOIRE**



Maryvonne Raimbeault, vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse

L'attractivité d'un les familles passe d'accueil des enfants, par des structures de qualité et des actions adaptées à tous les âges.

Près de

ieunes enfants accueillis en crèches publiques de 2020 à 2023

assistantes maternelles en 2022 (549 en 2020)

formations BAFA financées sur les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 (12 000 €)

enfants en accueil de loisirs de 2020 à 2023

h/enfant réalisées en accueil de loisirs en 2022

(370 986 h/enfant en 2020)

familles à la quinzaine de la parentalité en 2023

FAIT

DES NOUVEAUX SERVICES ET RÉNOVATIONS

- Ouverture de la Maison de l'enfance à Saint-Jean-d'Elle. de la Maison de l'enfance à Tessy-Bocage
- Rénovation de la Maison de l'enfance à Marigny-le-Lozon et de l'espace loisirs à Agneaux
- Nouveau site pour le relais petite enfance à Canisv
- Échanges avec les crèches privées (réservation de 9 berceaux dont 1 en horaires atypiques)

DÉVELOPPER LES PRATIQUES

- Harmonisation des fonctionnements des 6 crèches et des 10 accueils de loisirs
- Actions de formation thématique "inclusion" en crèches et accueils de loisirs, sensibilisation à la langue des signes dans les crèches

CRÉER DES PLACES **SUPPLÉMENTAIRES EN ACCUEILS DE LOISIRS**

- Agneaux, Canisy, La Barre-de-Semilly, Tessy-Bocage
- CRITÈRES D'ADMISSION **EN ACCUEILS DE LOISIRS**
- ✓ DÉMATÉRIALISATION DE LA CARTE KIOSKAGGLO POUR LES JEUNES DE 0 À 15 ANS

professionnels

structures dans le réseau PESL

jeunes accueillis au sein du FJT entre 2021 et 2023

Environ

repas au FJT sur les 3 dernières années

Près de

e-cartes Kioskagglo vendues en 2023

PROJET ÉDUCATIF SOCIAL LOCAL

- Développement d'actions à destination de la jeunesse et des familles avec tous les partenaires du territoire
- Organisation de la Quinzaine de la parentalité

- Nouvelle crèche sur le site de l'Aurore à Saint-Lô, avec une orientation inclusive
- Rénovation de la crèche d'Agneaux
- Mise en place de téléservices (préinscriptions, facturation)
- Ouverture de la ludothèque pour tou(te)s les assistant(e)s maternel(le)s
- Réflexion sur la baisse du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s
- Convergence tarifaire des accueils de loisirs (associatifs, en régie)
- Augmentation des places en accueil de loisirs (950 places en 2023) et du nombre de séjours en accueil de loisirs (15 en 2023)
- Développement des "espacesjeunes" (450 inscrits en 2023)
- Développement des partenariats avec les collèges (5 en 2023)
- Réflexion sur la nouvelle politique jeunesse (aller à la rencontre des jeunes)
- Nouveau projet éducatif social local





Développement du sport

FAVORISER LE SPORT POUR TOUS



Hervé Le Gendre, vice-président en charge des sports

Le sport est porteur de cohésion sociale, l'activité physique est bonne pour la santé, d'où l'intérêt de rendre les aménagements et les équipements accessibles au plus grand nombre.

16 équipements réhabilités

239

clubs et sections sportives cumulés

Évolution du nombre de licences

14 314

en 2022

(14 049 en 2020)

Évolution du nombre d'enfants à sports vacances

1 198

enfants différents en 2022 (918 en 2020)



FAIT

POLITIQUE ACTIVE D'INVESTISSEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

• 15 M€ investis dans les équipements au service du sport depuis 2020 (gymnase à Condé-sur-Vire; bloc d'escalade à Saint-Lô; complexe de foot à Canisy; boulodrome à Torigny-les-Villes; espace de glisses à Saint-Lô; éclairages à Cerisy-la-Forêt, Marigny-le-Lozon et Saint-Lô: vestiaires et terrains de foot à Pont-Hébert : extension du Golf à Saint-Lô; sol ou toiture des gymnases à Carantilly, Agneaux, Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Lô et Tessy-Bocage; vestiaires de foot à La-Barrede-Semilly; vestiaires et gymnase à Torigny-les-Villes; terrains multisports)

RÉVISION DE LA POLITIQUE TARIFAIRE

• Centre aquatique et bassins, Sports vacances

DÉVELOPPEMENT DU SPORT PAR LA PRATIQUE LIBRE

 Séances d'entraînement libres à la course à pied sur 4 équipements sportifs

ACTIONS SPORTIVES EN FAVEUR DES DIFFÉRENTS PUBLICS

- En milieu rural : déploiement de sports vacances sur le territoire
- Quartiers prioritaires : animations sportives dans les quartiers prioritaires de la ville
- Sport et précarité : action avec le CDOS et la Mission locale
- Agents : animation des activités sportives du midi pour les agents de l'Agglo
- Pentathlon de l'emploi avec le Conseil de développement

ACCOMPAGNEMENT DU TISSU ASSOCIATIF SPORTIF

- Équité de traitement dans l'application des montants des subventions au titre du développement du sport en fonction des critères (enveloppe de subvention 422 600 €)
- Augmentation de l'enveloppe de subvention de 2020 à 2023 : de 464 220 € à 478 100 €
- Soutien à l'emploi sportif (50 000 € / an)

- Poursuite des investissements dans les équipements et rationalisation de l'utilisation des équipements
- Actions sportives en lien avec les JO 2024
- Pratique libre
- Accompagnement des clubs dans leurs actions en faveur du sport-handicap





Politiques contractuelles

VEILLER À L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE



Marie-Pierre Fauvel, vice-présidente en charge des relations aux territoires

À travers les politiques contractuelles, nous contribuons à accompagner le développement des communes membres de l'Agglo et à impulser la mise en place d'opérations structurantes.

FAIT

RENFORCER LE LIEN AGGLO-COMMUNES

- Mise en place du contrat agglo-communes pour accompagner financièrement les communes dans leur projet de développement à hauteur de 50 € / hab
 - → Aménagement de bourg, Salle culturelle, Rénovation de mairies ou de salles des fêtes, Aménagement de voies douces, Réhabilitation de logements communaux, Projet de télémédecine, Réhabilitation de locaux commerciaux
- Création de la cellule d'appui aux communes pour accompagner les communes dans le montage des dossiers, une ingénierie financière...

- SUIVRE LES PROGRAMMES
 EN LIEN AVEC LA
 PRÉFECTURE : PETITES
 VILLES DE DEMAIN ET
 POLITIQUE DE LA VILLE
 (2 quartiers prioritaires)
- SUIVRE LES CONTRATS DE TERRITOIRE RÉGION ET DÉPARTEMENT
- + de 80% de réalisation des contrats

EN COURS & À VENIR

- Préparation des nouveaux contrats de territoire avec le Département de la Manche et la Région Normandie (recensement des projets)
- Élaboration du nouveau contrat de ville 2024-2026

contrats signés

48

communes qui ont pris contact

4 M€

dédiés sur la durée du mandat

25 à 28

actions accompagnées chaque année dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville





Carte des contrats Agglo-Communes



ASSURER L'AVENIR

Finances et modernisation



Loïc Renimel, vice-président en charge des finances et de la performance

Nous avons fait des choix courageux et responsables pour donner les moyens à notre agglomération de protéger son niveau de services, de poursuivre sa politique d'investissement pour l'avenir dans un contexte de crise.

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

de 2020 à 2023

60 M€

investis sur le territoire de 2020 à 2023

Près de

80

projets financés via la programmation leader 2014-2022 (fonds européens)

FAIT

PENSER LES FINANCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES (pilotage)

- Mise en place d'un suivi budgétaire et d'une démarche de performance par politique publique
- Rationalisation des budgets (passage de 16 budgets annexes à 13)

REDÉFINIR LES LIENS FINANCIERS ENTRE L'AGGLO ET LES COMMUNES (transparence)

- Refonte des statuts de l'Agglomération pour redéfinir le champ de compétence de chacun
- Adoption du pacte fiscal et financier qui définit les relations financières entre les communesmembres et l'Agglo
- → Participation de la commune sur les gros travaux des équipements sportifs (49% du reste à charge) - hors équipements à vocation unique
- → Participation de l'Agglo à des travaux sur les équipements communaux sportifs rétrocédés ou équipements sportifs supra-communaux
- → Prise en charge à 100% par les communes de l'apprentissage de la natation scolaire (hors transport)
- → Mise en place d'une contribution annuelle à l'Agglo de 10 € / habitant de chaque commune

- ADOPTER UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ET D'ÉCONOMIES POUR FAIRE FACE AUX CRISES (prix de l'énergie, inflation, COVID)
- Révision des tarifs, de la politique de subvention, maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale

INVESTIR POUR LE TERRITOIRE

• 60 M€ investis sur le territoire de 2020 à 2023

AJUSTER LA FISCALITÉ EN LIEN AVEC LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS

- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- Augmentation du versement mobilité pour financer les nouveaux services "transports"
- Passage de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative

FINANCER DES PROJETS

 38 porteurs de projets accompagnés dans leur demande d'aides LEADER (fonds européens)

- Homogénéisation des prix sur toute l'Agglo
- Mise en place de la taxe GEMAPI pour financer les dépenses liées à la gestion des milieux aquatiques et des inondations
- Financement de projets : préparation de la nouvelle programmation leader (fonds européens) 2023-2027



Ressources humaines

MODERNISER ET DIALOGUER



Alain Sevêque, vice-président en charge des ressources humaines

Nous sommes confrontés à des difficultés de recrutement sur certains métiers, nous devons adopter une politique de ressources humaines offensive. Un travail de fond a été mené pour établir un cadre de travail à l'Agglo attractif permettant un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

FAIT

ACCUEILLIR LES NOUVEAUX AGENTS

• Kit du nouvel agent

AMÉLIORER LE CADRE DE TRAVAIL

 Dématérialisation des procédures "ressources humaines" avec un logiciel unique : entretien, congés...

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Nouvelles organisations du travail adaptées en fonction des nécessités de service (temps de travail sur des cycles de 35h à 39h, organisation du travail sur 4,5 jours, 5 jours ou alternance semaine de 4 jours et semaine de 5 jours, élargissement du recours au télétravail)
- Participation financière à la mutuelle et à la prévoyance

AMÉLIORER LE SUIVI DE LA FORMATION / PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

- Un agent dédié à la mise en œuvre d'actions de formation visant à assurer la professionnalisation et la montée en compétences des agents
- Un plan annuel de formation avec le CNFPT sur les thématiques prioritaires :
 13 jours / an

EN COURS & À VENIR

- Dialogues de gestion pour optimiser le fonctionnement (non-renouvellement de certains postes)
- Dématérialisation des titres-restaurant
- Conception d'un intranet pour améliorer l'information des agents

Nombre d'agents permanents

324 en 2020

321

en 2022

Formation

578 jours de formation en 2020

1 089

jours de formation en 2022



Lettre d'information distribuée en interne



Kit distribué aux nouveaux agents

































